

Rapport de la commission chargée
d'étudier le préavis no 13/18 relatif à
une demande de crédit de
CHF 1'597'000.- pour l'assainissement
de la rue du Mont d'Or

Vallorbe, le 28 novembre 2018

Au Conseil communal de et à
1337 Vallorbe

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission, composée de Madame Christine Leuenberger et de Messieurs Alain Kunzler, Olivier Ponnaz, Robert Simonnet, Italo Facchinetti, Président et Gaétan Uldry, Rapporteur s'est réunie les 13 novembre 2018 pour examiner le préavis susmentionné. Monsieur Robert Simonnet était excusé.

Nous remercions Messieurs Christophe Maradan, Municipal et Michel Desseigne du Bureau Technique, pour leur présence ainsi que pour leurs explications et les réponses obtenues.

Suite à l'autorisation de construction des quatre bâtiments prévus sur la parcelle 174, la Municipalité a pris la décision de profiter de ces travaux afin de réaménager complètement une partie de la rue du Mont d'Or, comprise entre les n° 1 et 9 en proposant les travaux suivants :

- Réfection complète de la chaussée et création d'un trottoir.
- Mise en séparatif des eaux claires (EC) et des eaux usées (EU).
- Changement de la conduite principale d'eau potable et pose de nouvelles bornes hydrantes.
- Réfection complète de l'éclairage public.

A l'heure actuelle, le tronçon est trop étroit et ne permet pas une bonne circulation des piétons. La Municipalité propose donc un élargissement de la chaussée et la création d'un trottoir afin de garantir un déplacement sécurisé pour les usagers du tronçon. Cette modification semble essentielle au vu de la construction prochaine de 30 appartements à proximité.

Les propriétaires et habitants de la rue du Mont d'Or évacuent actuellement leurs eaux dans un système unitaire. Le projet propose donc également de profiter des travaux pour mettre à disposition un système séparatif de récupération des eaux. Cela n'est pas négligeable en vue de la prochaine réfection de la STEP.

Le diamètre des conduites sera adapté en fonction du plan général d'évacuation d'après les exigences de modélisations hydrologiques. Le collecteur aujourd'hui en service sera abandonné et remplacé par deux conduites distinctes.

Le remplacement de la conduite d'eau potable située en parallèle de la route fait également partie du projet. Elle permettra d'améliorer la défense incendie et la distribution d'eau aux bâtiments privés tout en étant posée sur le domaine communal.

Enfin, ce projet permettra aussi le remplacement de l'éclairage public qui sera remis aux normes actuelles.

Description et étendue des travaux

1. Réfection complète de la chaussée, réaménagement du carrefour de la rue du Simplon - rue du Mont d'Or, création d'un trottoir et de 14 places de parcs publiques.

Ces travaux permettront d'améliorer la sécurité des piétons grâce à la création d'un trottoir, la mise en place d'un rétrécissement au droit de l'accès au futur parking souterrain des nouveaux immeubles afin de réduire la vitesse des véhicules et améliorer la visibilité à la sortie du carrefour rue du Simplon - rue du Mont d'Or.

Détails techniques :	Trottoir :	largeur 1.70 m
	Chaussée :	largeur 5.00 m
	Rétrécissement :	largeur 3.50 m

2. Réseau communal de distribution d'eau potable et de défense incendie

Dans le cadre de ce projet, il est prévu de remplacer l'ancienne conduite d'eau potable en fonte grise DN100 posée dans les années 1950 par une nouvelle conduite entre la rue du Simplon et la borne hydrante 34 située au bout de la rue du Mont d'Or ainsi que de renouveler la conduite entre la rue des Eterpaz et la parcelle 180. Il est également prévu de déposer 2 nouvelles bornes hydrantes.

Détails techniques :

La longueur totale de la nouvelle conduite principale d'eau potable (fonte DN150 ou PE 200) sera de 200 m et à 1.20 m de profondeur.

3. Mise en séparatif :

Les travaux de mise en place des conduites EC et EU sont prévus depuis le collecteur principal de la rue du Simplon, le long de la rue du Mont d'Or, jusqu'au tronçon existant situé à son extrémité Est.

Il est également prévu de réaliser 2 nouveaux collecteurs au Sud de la rue du Mont d'Or pour remplacer la conduite actuellement en système unitaire, afin d'assurer le raccordement des nouveaux bâtiments au réseau existant.

L'écoulement se fera de manière naturelle grâce à la pente du terrain. Les eaux claires et usées de la rue du Mont d'Or seront évacuées dans les collecteurs déjà situés à la rue des Eterpaz.

Détails techniques :
(Voir plan)

- La longueur totale des nouveaux collecteurs principaux EC-EU sera de 350 m.

- Les nouvelles conduites seront en PVC (EU Ø 160 - 200 et EC Ø 315 - 400), enrobées de béton ou de sable, selon leur emplacement.

- Au vu de la réfection de la chaussée, le système de récupération des eaux de route sera rénové.

4. Eclairage public :

L'éclairage public sera remplacé dans son ensemble. Les mâts seront remplacés ainsi que les lampes qui fonctionneront dès lors avec des ampoules LED.

Avant de présenter l'estimation des coûts, la commission souhaite rendre attentif le Conseil communal et la Municipalité au potentiel manque de places de parc à la rue du Mont d'Or. En effet, actuellement le nombre de places n'est pas suffisant et le projet va accentuer cet état de fait.

La commission estime qu'il sera nécessaire de se pencher sur cet aspect des travaux, surtout que des logements supplémentaires seront prochainement construits.

De plus, le cas de la cour du collège 1915 vient accroître le manque de places car les véhicules actuellement parqués dans cette zone ne pourront pas y rester indéfiniment.

Raison pour laquelle la commission estime qu'il sera essentiel de revoir la disposition des emplacements réservés au parcage dans cette zone afin de prévenir certains problèmes et conflits et que la situation puisse rester confortable pour chacun.

L'estimation des coûts se présente comme suit :

- Génie civil (fouilles, collecteurs, trottoirs et chaussée)	CHF 975'000.--
- Appareillage (conduites d'eau potable et bornes hydrantes)	CHF 137'000.--
- Eclairage public	CHF 32'000.--
- Honoraires	CHF 183'000.--
- Enquête, marquage, contrôles et analyses	CHF 21'000.--
- Divers et imprévus (env. 10 %)	CHF 135'000.--
- TVA (7.7%)	<u>CHF 114'000.--</u>

TOTAL TTC	CHF 1'597'000.-
------------------	------------------------

Dans le cadre d'une potentielle réduction des coûts, il est prévu que l'Etablissement Cantonal d'Assurance (ECA) participe à hauteur de CHF 33'500.-

D'après ce qui précède, la commission, à l'unanimité de ses membres, vous propose d'accepter les conclusions suivantes :

Le conseil communal de Vallorbe

- vu le préavis n° 13/28 de la Municipalité ;
- ouï le rapport de la commission désignée pour l'étudier ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

Décide

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 1'597'000.- pour les travaux prévus au présent préavis, sous déduction d'une éventuelle subvention de l'ECA
2. porter les dépenses au bilan comme nouveau compte à amortir en 30 ans
3. de financer ce montant selon les disponibilités de la trésorerie courante et / ou via le plafond d'emprunt.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Pour la commission :

Le Président



Italo Facchinetti

Le Rapporteur



Gaétan Uldry



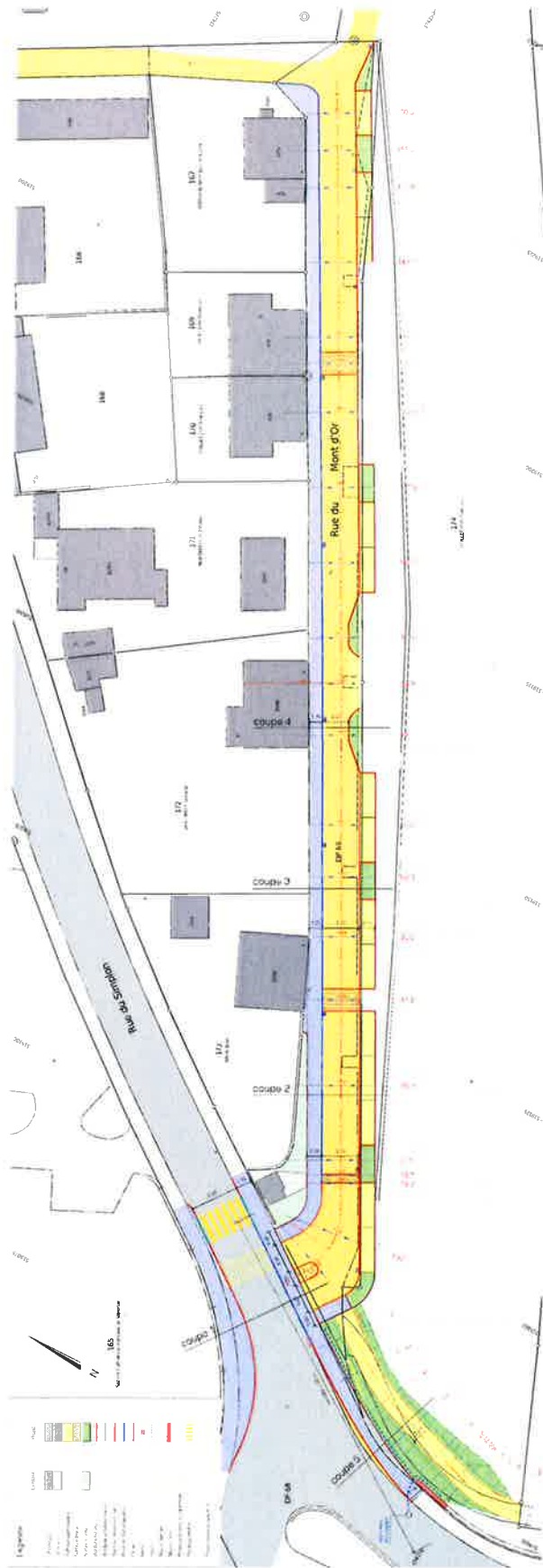
Commune de Vallorbe
Rue du Mont d'Or

Règlementation de la Rue du Mont d'Or

Enquête publique

Plan de situation

Echelle 1/250



BR+

415 VAL



Commune de Vallorbe Rue du Mont d'Or

Mise en séparati des eaux claires et eaux usées
Remplacement de la conduite d'eau potable

ENQUETE PUBLIQUE

Plan de situation

Canalisations

Echelle 1:500



Service Technique
Département de l'Urbanisme
10, rue de la République
13000 Marseille

BR+

Service Technique
Département de l'Urbanisme
10, rue de la République
13000 Marseille

4125-VAL

Service Technique
Département de l'Urbanisme
10, rue de la République
13000 Marseille

Légende

- | | |
|---|-----------|
| Eaux claires | Projet |
| Reseau unitaire chemisé pour future canalisation d'eaux claires | Evolution |
| Eaux usées | |
| Eau potable | |
| VOE - gaz | |
| VOE - électricité | |
| Conduite abandonnée | |
| Bornes hydrauliques | |
| Projet de liers | |

